

100 ou 120 employés de sa circonscription. L'unique conserverie en activité actuellement, celle de Selkirk, doit répondre à tous les besoins. Il y en avait trois à Winnipeg, qui ont toutes fermé leurs portes. Par conséquent, la décision de l'Office d'aménager sa nouvelle conserverie dans la grande agglomération de Winnipeg, et non à Selkirk, ne vise pas à avantager Winnipeg aux dépens de Selkirk. Naguère, la transformation du poisson se faisait dans la région de Winnipeg plutôt qu'à Selkirk.

Permettez-moi maintenant d'en arriver au point principal. La société a envisagé le côté régional de la question. Le ministère de l'Expansion économique régionale a offert environ un million de dollars pour s'installer à Selkirk. En examinant les recettes des pêcheurs, il a trouvé que ce n'était pas suffisant. Il a

estimé que ce n'était même pas à moitié suffisant. Si l'usine était située à Winnipeg sur la principale ligne de chemin de fer, les coûts de transport seraient réduits au minimum et un profit maximum serait assuré aux 6,000 pêcheurs dont la moitié environ sont des Indiens de l'Ouest du Canada.

Je pense qu'en tant que ministre des Pêches, je faillirais à mon devoir si je devais tourner le dos à ces pêcheurs pour me tourner vers une région du Manitoba qui, de tout évidence, n'est pas rentable. Si le gouvernement du Manitoba tient mordicus à Selkirk, qu'il réunisse quelques dollars. Il préfère évidemment nous en mettre plein la vue dans ce cas et son bluff a été percé à jour.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 35 du soir.)

---

FIN DU VOLUME VII